

# Ecole Maternelle MM Bokanowski

## Conseil d'école du 16 mars 2021

### Assistaient à la réunion :

- Mme DUBOIS, Maire Adjoint
- Mme TOUSSAINT, DDEN
- Mme CONDETTE, Directrice

### Les représentants des parents d'élèves :

- Mme BARROIS
- Mme MIROU
- MME JUVIGNY
- MME VINCENT
- M PION
- Mme MICHEL
- Mme RACT MADOUX
- Mme JARLIER

### Les enseignants :

- Mme BACIGALUPO
- Mme TAFFOREAU
- Mme GUILBEAU
- Mme GUINANDIE
- Mme NAHON
- Mme RICORDEL
- M. JOB

### Excusée : Mme NAHON

La séance est organisée en visio conférence, elle est ouverte à 18h00.

## 1- Situation sanitaire

Retour sur les événements de février : une épidémie a conduit à la contamination à l'école de 7 adultes et 11 enfants (connus). Tous les conjoints et enfants des adultes contaminés l'ont été également.

2 choses ont favorisé le développement rapide :

- le fait que l'école élémentaire Voltaire était très touchée à ce moment-là (fratries en commun) : les autorités n'ont pas pris en compte cette situation qui aurait pu conduire à une fermeture anticipée de notre école.

- la fréquentation du centre de loisirs le soir et le mercredi : il y a un animateur par classe le midi, mais sur les autres temps, il n'y a pas assez d'animateurs et le centre est obligé de regrouper les enfants (en respectant les groupes de classes que nous avons constitués pour les récréations).

Cette épidémie a conduit à un drame : Mme Nahon a contracté la covid à l'école et a contaminé son père qui est décédé en quelques jours pendant les vacances.

Les conséquences actuelles sont l'absence de Mme Nahon pour une longue période, et l'absence également d'un agent qui est encore très malade.

Beaucoup de parents ont gardé de leur initiative leurs enfants à la maison durant la semaine précédant les vacances (40 enfants présents le jeudi et 9 le vendredi). Une liaison a été faite avant et pendant les vacances avec la Directrice du Centre de Loisirs concernant les dates de retour des enfants cas contact.

Nous avons été très affectés par la manière dont les choses se sont déroulées : bien que les procédures aient été respectées au niveau de l'institution, nous avons eu le sentiment d'être abandonnés et surtout mal protégés.

Nous avons donc au retour des vacances rempli une fiche du registre CHSCT pour faire remonter la situation et faire part de nos inquiétudes. Un rendez-vous avec l'inspectrice est également prévu le 19 mars. La DASEN a aussi été informée de ce qui s'était passé.

Toutes les mesures sont prises à l'école pour limiter les risques, et en particulier pour les enseignants car si un enseignant tombe malade, c'est au moins 15 jours d'absence, avec peu d'espoir d'un remplaçant et des enfants répartis dans quelques classes ou gardés à la maison.

La position des enseignants est de plus très difficile : seuls les enseignants et personnels de maternelle acceptent de passer la journée dans un espace clos avec 25 personnes non masquées qui ne respectent pas les gestes barrières. C'est pourquoi nous essayons de faire remonter notre mal-être et demandons des protections supplémentaires auprès de notre hiérarchie.

Le rôle des parents est ensuite très important : il faut respecter les règles de prévention, d'isolement, ne pas hésiter à tester son enfant pour pouvoir éviter une propagation. Il serait intéressant que l'association des parents d'élèves relaye ce message de prévention et de vigilance car ce qui nous inquiète aussi c'est que ce n'est pas anodin pour les enfants : nous constatons que des enfants qui ont eu la covid en février sont très fatigables et ont de grosses baisses de régime dans la journée.

Concernant la prise de température à l'entrée de l'école, Mme Dubois précise qu'elle a fait remonter les remarques du précédent Conseil d'École relatives au mauvais fonctionnement des appareils fournis par la mairie (températures autour de 35 ou 36 degrés). La Directrice rappelle que dans le protocole, c'est aux parents de prendre la température des enfants le matin, pas à l'école. De plus cela rallongerait considérablement le temps d'accueil et l'attente à la grille pour les parents.

Situation actuelle :

Un enfant de la classe 2 a présenté des signes de fatigue à partir du jeudi 11 mars. Ses parents ont eu l'excellente réaction de le faire tester le dimanche : une fatigue inhabituelle est souvent le seul signe pour détecter la maladie chez les jeunes enfants. S'ils ne l'avaient pas fait, le virus se serait propagé à bas bruit dans l'école. Malheureusement, ils n'ont pas attendu le résultat du test pour remettre l'enfant à l'école le lundi. Cet enfant ayant été reparti dans la classe 6 en l'absence de son enseignante non remplacée, nous avons dû fermer la classe 2 et la classe 6.

Il est encore trop tôt pour savoir si nous réussirons à enrayer une nouvelle épidémie à Bokanowski, mais la question de procéder à des tests salivaires se pose : on peut demander un dépistage si plusieurs cas sont constatés dans une école. Seuls participent les enfants pour lesquels les parents ont donné une autorisation et les résultats sont envoyés directement aux parents.

Le médecin scolaire, contacté ce jour, a indiqué que cela ne relève pas de sa compétence mais des Mairies en liaison avec l'IEN. Mme Dubois indique de son côté que c'est l'Education Nationale qui décide en lien avec l'ARS et le Prefet et qu'il faut un arrêté préfectoral. C'est seulement ensuite que la Mairie peut organiser un dépistage en lien avec un laboratoire privé. Cela risque donc de prendre du temps et de limiter la réalisation de tests dans les écoles. Le médecin scolaire pense que les dépistages en maternelle doivent être favorisés du fait que les enfants ne sont souvent pas testés. Dans notre cas, les parents d'élèves souhaitent qu'une demande soit faite pour des tests salivaires si plusieurs cas étaient constatés dans les jours qui viennent. Ils proposent qu'une demande d'autorisation soit d'ores et déjà demandée aux parents afin de gagner du temps si la situation l'exigeait. La Directrice pense que ce doit être un formulaire spécial et va en parler à l'Inspectrice.

## **2- Laïcité à l'école**

Il a été demandé à toutes les écoles de travailler sur la notion de laïcité car il y a eu des évolutions concernant la laïcité à l'école (demande antérieure aux événements concernant Samuel Paty) Nous nous sommes réunis le 24 novembre pour une auto-formation et une réflexion sur ce thème.

Une nouvelle version du « Vademecum de la Laïcité » a été publiée par le Ministère de l'Education en octobre 2020. Il reprend différentes situations qui peuvent se présenter et les solutions qui peuvent être apportées et est consultable sur Eduscol.

La fiche 22 intitulée « le port de signes religieux par les parents d'élèves » a été modifiée pour y intégrer un arrêt de la Cour administrative d'appel de Lyon du 23 juillet 2019 qui fait jurisprudence et doit être appliqué.

La Cour indique « *quelle que soit la qualité en laquelle elles interviennent, les personnes qui, à l'intérieur des locaux scolaires, participent à des activités assimilables à celles des personnels enseignants, sont astreintes aux mêmes exigences de neutralité.* »

Concrètement, cela signifie dans notre cas que toute personne qui participe à des ateliers jeux ou cuisine, des lectures ou des présentations de métiers par exemple, ne peuvent porter de signes religieux.

Compte-tenu de la crise sanitaire, la situation ne s'est pas présentée mais si des activités étaient organisées, nous serions dans l'obligation de faire respecter cet arrêt.

Afin de porter cette réglementation à la connaissance de tous les parents, il a été décidé d'ajouter un nouvel article dans le prochain règlement intérieur (voté au 1<sup>er</sup> Conseil d'École en novembre). L'information est d'ores et déjà donnée aux nouveaux parents par le biais du padlet de présentation de l'école.

Nous avons fait cependant remonter à l'inspection nos remarques concernant l'application de cet arrêt par exemple quels sont les signes religieux, ou encore le souhait d'avoir un document écrit provenant de la hiérarchie que nous pourrions donner aux parents. Nous n'avons pas eu de retour à ce jour.

### **3- Projets et sorties à venir**

- Festival du Livre : pour l'instant, une version allégée est maintenue. Une vente est prévue le vendredi 26 mars de 16h30 à 18h00 . Cela se passera sous le préau avec un filtrage et du gel à la grille. Il faudrait 2 parents de l'association en permanence pour aider à la vente le 26 mars. Les enseignants montreront les livres aux enfants durant la semaine et il y aura également une possibilité de commander par internet. Si cela devait être annulé, les commandes par internet seraient maintenues.
- Un examen visuel des PS par un orthoptiste aura lieu les 6, 8 12 et 13 avril. Un questionnaire est diffusé aux parents de PS pour préparer cette visite. Pas de nouvelles en revanche pour la suite des bilans commencés par la PMI pour les MS, mais il semble que les PMI soient fermées.
- Une chasse aux œufs sera organisée dans la cour pendant la semaine du 06 avril.
- Animation briques les 12 et 13 avril (les enfants construisent une ville) : chaque classe passe 45 mn à construire, le matériel est désinfecté entre chaque classe. Pas de possibilité pour les parents de venir voir mais des vidéos seront envoyées via classdojo.
- Le 18 mai a lieu un projet interdisciplinaire avec l'EREA Martin Luther King pour la classe 6 : une dizaine d'élèves de CAP cuisine vont venir lire des contes et faire écouter de l'opéra aux enfants (c'est leur thème de travail). Ils leur proposeront ensuite un goûter (petites bouchées) qu'ils auront préparé au lycée le matin.
- Les photos de classe auront lieu le 20 mai
- Le 1<sup>er</sup> juin, un petit déjeuner équilibré sera proposé par la Sogeres pour la classe
- En juin, une exposition aura lieu dans le hall sur le thème « La Ville dans l'Art »
- Les RV individuels pour les parents de PS auront lieu le samedi 26 juin
- Une sortie de fin d'année pour toutes les classes a été réservée le 1<sup>er</sup> juillet au Parc Aventure Land

Concernant la Fête de l'école, les parents n'ont pas encore décidé de l'organisation ou non et n'ont pas arrêté de date. Si cela se fait ce sera dans un format minimal. Il vaut mieux fixer une date pour pouvoir réserver le matériel auprès de la Mairie (d'habitude en janvier) quitte à annuler si l'organisation n'est pas possible.

Les dessins des bonhommes faits par les classes ont été redonnés à l'association lundi. Les bons de commandes pour des trousseaux vont pouvoir être lancés auprès des parents d'élèves.

### **4- Point sur la rentrée de septembre 2021**

A ce jour nous avons 60 inscriptions en PS, 4 en MS et 2 en GS. D'autres inscriptions vont arriver mais il y aura sans doute 2 PS, et 1 PS/MS l'année prochaine. On note un pourcentage plus élevé de filles que les années précédentes.

Les GS devront être limités à 24 élèves.

Il n'est pas possible de recevoir les nouveaux inscrits. Toutes les informations sont adressées par mail avec également un lien vers un padlet créé pour l'occasion :

<https://padlet.com/bokanowski/nh5ewcp05kfbdblk>

Normalement, des visites de l'école seront organisées en mai et juin par groupes d'une vingtaine d'enfants. Les parents demandent s'il y a eu un retour sur les visites effectuées dans les mêmes conditions e 2020 : pas spécialement de retour, les parents ont reçu beaucoup d'informations par mail et encore d'autres lors des visites, ils semblaient satisfaits et rassurés.

#### **5- Questions des parents :**

- Passage piéton dangereux bd Voltaire : cette question avait déjà été évoquée lors du précédent Conseil d'Ecole : des travaux sont en cours et il n'y a pas assez de protection pour les piétons. Mme Dubois en a fait part aux services concernés et Madame Mirou a fait un tour sur place avec M.Sitbon de la Mairie. Mais depuis rien n'a été fait. Mme Dubois indique que le Boulevard Voltaire est une départementale qui relève du Conseil Général et qu'une demande leur a été faite pour la pose de radars pédagogiques.
- Les parents d'élèves ont remarqué que la présence d'ASVP pour faire traverser est très irrégulière. Mme Dubois va faire remonter mais précise qu'il y a beaucoup de personnes malades en ce moment.
- Les parents d'élèves demandent s'il y a des caméras aux abords des écoles Bokanowski et Voltaire pour assurer la sécurité dans le cadre de Vigipirate, ils estiment que ce serait souhaitable si ce n'est pas le cas. Mme Dubois va vérifier.

En l'absence d'autres questions la séance est levée à 19h30, le prochain Conseil d'Ecole aura lieu le mardi 15 juin.

La Secrétaire de séance,  
Hermine GUILBEAU (enseignante)  
(Directrice)

La Présidente de séance,  
Claire CONDETTE